



# SECOURS DE FRANCE

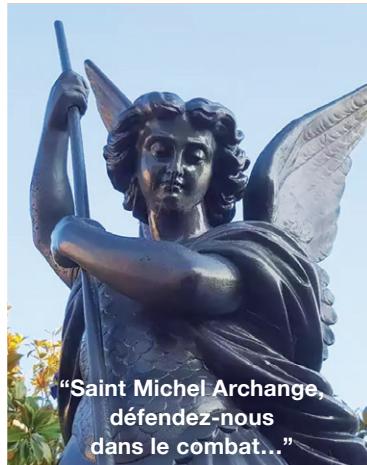
## ÉDITORIAL

### “Puissions-nous être de ces vaillants...”

**S**ans même évoquer la guerre déchirant notre continent, la situation de la France n'incite guère à l'euphorie. Pour le professeur Vermeren (*Le Figaro* du 16 octobre), “sans perspectives productives ni innovations à sa mesure, l'économie française s'étoile”, tandis que l'un des plus réputés de nos sociologues, Philippe d'Iribarne, publie un livre au titre évoquant : *Le grand déclassement*.

La reconnaissance par M. Darmanin “qu'une part importante de la délinquance vient des immigrés” laissait espérer une révision de notre politique migratoire. Las, le Président Macron, pour compenser le déficit démographique des communes rurales, veut y implanter des immigrés : la Seine-Saint-Denis pour tous ! Comme si les analyses de Christophe Guilluy montrant qu'une “majorité de la population se sent dépossédée de tout ce qui la constituait” lui étaient inconnues. Les provocations islamistes à l'école auraient pourtant dû l'alerter. Hier c'était là qu'on faisait des Français ; aujourd'hui c'est à l'école que la France se défait. Après que M<sup>me</sup> Borne fut revenue d'Alger sans avoir pu signer le moindre accord concret, en particulier sur le retour des migrants illégaux expulsés (combien de petites Lola faudra-t-il pour faire cesser ce scandale ?), et que l'on ait appris que “l'Algérie mène la chasse à la langue française”, la nouvelle repentance présidentielle pour “les crimes inexcusables” supposés commis à Paris en octobre 1961 était-elle opportune ?

Alors que Noël approche, les actes anti-chrétiens se multiplient. Aux habituels recours contre les crèches et à la chasse aux sapins, 2022 nous a apporté son lot d'innovations, où saint Michel tient une place de choix. Aux Sables d'Olonne, les tribunaux administratifs ont ordonné le déplacement de sa statue, pourtant installée place Saint-Michel, devant l'église Saint-Michel ! Le courage du maire, qui a fait appel de cette décision ubuesque devant le Conseil d'État, la mobilisation des habitants de la ville... et des paras dont c'est le saint patron, risquent de rendre délicate l'opération voulue par la si mal nommée “Libre pensée”. Dans la Drôme



et l'Ardèche, elle n'a pourtant pas hésité à soutenir une école hors-contrat... musulmane, proche des Frères musulmans ! Saint Michel encore, sujet d'une émission du dimanche sur *Cnews* qui a suscité la dénonciation d'un “prosélytisme catholique décomplexé”.

La ville de Strasbourg a, elle, interdit, pour le traditionnel “Marché de l'enfant Jésus” la vente de 350 articles, (mais pas le loukoum, vieille spécialité alsacienne...) et mis “sous réserve” celle de “la croix de J.-C.”, alias chapelet !

Si bas que soit tombé notre pays, nous savons que dans son histoire les renaissances ont succédé aux nuits les plus obscures. Noël nous oblige à contribuer à ce qu'advienne celle dont il a un urgent besoin : c'est dans cette nuit magique que Clovis et 3000 de ses guerriers ont été baptisés par Saint Rémy et c'est aux cris de “Noël ! Noël !” que Jeanne d'Arc est entrée dans Orléans libérée.

À Notre-Dame, le futur pape Pie XII, dans une ode magnifique à la France, fille aînée de l'Église, a dit : “C'est aux heures de crise que l'on peut juger le cœur et le caractère des hommes, des vaillants et des pusillanimes... Les pusillanimes peuvent gémir d'avance sur leur défaite ; mais les vaillants, eux, saluent dans la lutte l'aurore de la victoire”.

Nous qui, depuis soixante ans, sommes sous la protection de Saint Martin, officier, évêque, évangélisateur de la Gaule, puissions-nous être de ces vaillants. C'est le vœu que je forme, en cette veille de Noël, pour le Secours de France et chacun de ses généreux donateurs. ■

Jean-Marie Schmitz

#### DANS CE NUMÉRO :

- ◆ Le Prix Clara Lanzi 2022 au Major Kenane ..... 2
- ◆ Sur la Loi de reconnaissance et de réparation ..... 4
- ◆ Hommage à eux qui ont sauvé des Harkis ..... 7
- ◆ Les militaires français disparus en Algérie ..... 13
- ◆ Nos actions, vos réactions ..... 16



# Le Major Abdelkader Kenane, Prix Clara Lanzi 2022

© Mathieu Walter. Sept. 2022

Dans la grande salle de projection de l'ASIEM, le 28 septembre dernier, devant une assemblée nombreuse, attentive et souvent émue, le SECOURS DE FRANCE remettait le Prix Clara Lanzi à un vétéran qui est, aussi, un exemple d'engagement au service de la France, de son armée, en même temps qu'un grand sportif : le Major Abdelkader Kenane.

Dans son mot d'accueil, le Président du SECOURS DE FRANCE, Jean-Marie Schmitz déclare vouloir honorer en la personne du Major Kenane, "le soldat, le Marathonien et le chef de famille exemplaire."

## Un redoutable et magnifique soldat

C'est en effet à 17 ans, en 1955, que le jeune Kenane s'engage comme Harki auprès du 20<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Portés, à El Bordj (département de Mascara) où il se distingue comme chef de groupe, en débusquant et capturant plusieurs djounouds. Quatre ans plus tard, promu sous-officier, il est affecté au bureau de renseignement du 19<sup>ème</sup> BCP, où il permettra la capture d'un important chef rebelle. Il participera à de nombreuses opérations et sera grièvement blessé, le 26 décembre 1959.

"Le simple énoncé de vos dédicaces dit le redoutable et magnifique soldat que vous avez été en Algérie, précise J.-M. Schmitz : Croix de la Valeur Militaire avec 6 citations, dont une palme, médaille militaire, Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'Ordre National du Mérite."

À l'instar d'un autre lauréat du Prix Clara Lanzi, le général François Meyer, quand vint l'heure de l'abandon, les officiers de son unité assureront l'exfiltration d'Abdelkader Kenane, évidemment menacé par les nouveaux maîtres du pays. Il

poursuivra sa carrière militaire dans les Forces Françaises en Allemagne, au 24<sup>ème</sup> Groupe de Chasseurs. Adjudant-chef puis Major, il achèvera sa carrière, en 1994, après avoir défilé sur les Champs-Elysées comme porte-drapeau du 15/1 que commanda le futur maréchal de Lattre de Tassigny.

## Champion militaire de course à pied et de course d'orientation

Pendant, toutes ces années, rappelle le Président Schmitz, l'ancien Harki s'adonnera à sa passion pour la course à pied et les Marathons : celui des Sables au Maroc, de New-York, de Chicago, de Boston, de Moscou et jusqu'à celui de la Muraille de Chine où son équipe terminera quatrième.

Il sera champion militaire de course à pied et de course d'orientation... quinze années de suite ! "On comprendra, ajoute le Président, pourquoi il a conservé une silhouette de jeune homme."

## ► "On juge l'arbre à ses fruits"

Cette citation de Notre-Seigneur dans l'évangile de saint Matthieu s'applique à Abdelkader Kenane et à son épouse Christine. En dépit des difficultés que le couple a dû affronter, ils ont su donner à leurs quatre enfants une éducation qui leur a permis de réussir brillam-





Pour la "3<sup>ème</sup> mi-temps",  
une rencontre aux couleurs  
de la France...



Les généraux Philippe Schmitt, ancien DG de l'UNC,  
et Bruno Dary, ancien gouverneur militaire de Paris,  
administrateur du Secours de France



Le préfet Marc Del Grande, secrétaire  
général de la Commission d'évaluation  
pour l'indemnisation Harkis

ment leur vie professionnelle, tout en leur inculquant ces valeurs devenues rares que sont le sens du service et l'amour de la Patrie : trois d'entre eux ont servi ou servent encore les armes de la France : **Andréa**, pilote d'hélicoptère de combat, **Nadia**, médecin colonel du service de Santé des Armées, **André**, major comme son père, qui aura servi au prestigieux 13<sup>ème</sup> Dragons Parachutistes ; quant à **Noura**, elle poursuit une carrière de cadre supérieur dans une grande entreprise automobile allemande.

### Fiers de toi

Avec une très grande modestie, le lauréat remercie le Secours de France mais c'est sa fille Andréa qui prendra la parole pour évoquer, avec des mots dont la simplicité renforçait la sincérité, un fait paradoxal : *"D'ordinaire ce sont les parents qui se disent fiers de leurs enfants. Nous, nous avons voulu être présents, ce soir, à l'occasion de la remise du Prix Clara Lanzi, pour te dire à quel point nous sommes fiers de toi..."*

*"Fiers de ton parcours et de la brillante carrière accomplie au sein de l'armée française... Fiers du sportif qui a parcouru, en courant, la moitié de la planète... Fiers du père que tu as été. Très jeune, tu as vécu un dououreux déracinement. Mais Maman et toi avez toujours su nous montrer la voie que nous devions suivre... Homme intègre, volontaire, et loyal, tu as su nous transmettre ces belles valeurs. C'est à nous, maintenant de les appliquer sur le chemin que vous avez tracé..."*

### À l'écran, le parcours des héritiers ►

*"Après la guerre d'Algérie, la France a manqué à ses devoirs envers les Harkis, leurs femmes, leurs enfants..."* avait rappelé Emmanuel Macron, le 20 septembre 2021, à l'Élysée.

La projection du dernier film produit par le SECOURS DE FRANCE, – *Harkis l'Héritage, un récit français* –, présenté par Marcela Feraru, constituera le point d'orgue de la soirée. Il montre la suite du parcours de ces familles, déracinées en 1962, au travers, essentiellement des enfants et des petits enfants de tous les "Kenane" et les "Serge Carel" d'Algérie : ceux qui ont su, malgré un handicap initial évident, relever le défi, se forger un destin et manifester cet attachement à la France, à son drapeau et à ses traditions, quoi qu'il en ait coûté à leurs ascendants et, souvent, à eux-mêmes.

Près d'une dizaine de ces témoins figurant dans le film étaient présents dans la salle. On a pu partager leurs réflexions et surtout une émotion, visible à l'écran. Ils furent longuement applaudis et l'objet de toutes les attentions, comme des interrogations de toute nature, autour d'un verre, quand arriva la "3<sup>ème</sup> mi-temps" – moment important et toujours trop court – qui clôturait la manifestation. ■

P. B.



Près d'une dizaine  
des témoins figurant  
dans le film, et présents  
dans la salle, furent  
longuement applaudis.

© Mathieu Walter. Sept. 2022



# La Loi de reconnaissance et de réparation



qui a conduit à l'adoption de la loi du 23 février 2022, portant reconnaissance de la Nation envers les Harkis et réparation de leurs préjudices.

C'est donc essentiellement autour de cette loi, de ses caractéristiques, de l'état de son application... et de ses lacunes, que s'organiseront les débats, dans le cadre de quatre tables rondes, aux titres significatifs : “– *Une loi, et après ?*” “– *La Mémoire, enjeu primordial ?*” “– *Les tribunaux, comme ultime recours ?*” “– *Les enfants de Harkis : des réussites, au service du pays.*”

## À ce jour : 3000 dossiers traités

Présent à Amiens, le préfet Marc Del Grande, secrétaire général de la “Commission d'évaluation et d'indemnisation” mise en place auprès du Premier Ministre, devait donner des précisions sur l'état d'avancement des travaux de ladite Commission, opérationnelle depuis le printemps dernier.

À ce jour, 21 000 dossiers (sur un potentiel estimé d'une quarantaine de milliers d'ayants droit) ont été reçus et 3000 traités – dont, seulement, 70 rejetés.

Il rappelle que le budget prévu est de 305 millions sur 6 ans et qu'il n'y a pas de forclusion.

Certains participants ayant exprimé “leur honte”, eu égard aux termes des textes prévoyant une indemnisation de 2000 € pour 3 mois passés dans les “structures de relégation”, il est répondu

Les représentants d'une quarantaine d'associations, membres “d'AJIR pour les Harkis”, s'étaient réunis en Assemblée générale les 17 et 18 septembre dernier, à l'Espace Dewailly d'Amiens, à l'invitation d'AJIR Picardie qu'anime M. Yacoub Abdellatif, écrivain et homme de théâtre, berbère d'origine et natif d'Amiens. L'Assemblée et la Convention nationale qui lui fera suite seront présidées par M. Mohand Hamoumou, ancien maire de Volvic et l'un des plus actifs artisans de l'action

que les montants évoluent avec le temps : 3 000 € de trois à un an et 1 000 € par année supplémentaire, jusqu'à un maximum de 15 000 €, de 1962 à 1975, étant admis que les dossiers des plus âgés doivent être instruits en priorité...

De fait, précise le Préfet, la moyenne des indemnités se situe à 8 300 €.

Sur les critiques relatives à la composition de la Commission qui, à côté de représentants de collectivités locales et des administrations concernées, de parlementaires et d'universitaires, ne comprend pas de représentants d'associations de Harkis, il sera opposé l'impossibilité de faire un choix qui serait évidemment contesté...



De gauche à droite : Alain Gest, président d'Amiens Métropole, Yacoub Abdellatif, président d'AJIR-Picardie, Mohand Hamoumou, président national d'AJIR, Mohamed Haddouche, président de la Fondation pour la Mémoire Harkie (FMH), trésorier d'AJIR.



# des préjudices subis par les Harkis



## “Harkis des villes contre Harkis des champs ?”

Au cœur des discussions domine la question des sites retenus délimitant la portée de l’indemnisation et l’exclusion des personnes qui ne sont pas passées par les camps.

Initialement au nombre de six, la liste des “camps de transit” constituant le périmètre d’indemnisation des Harkis, comme celle des quelques soixante-quinze hameaux de forestage concernés, sont susceptibles d’évolution.

Par ailleurs, une bonne quarantaine de milliers d’anciens supplétifs, avec leurs familles (sur un total de quatre-vingt-dix mille), sont parvenus sur le territoire national, souvent par leurs propres moyens et se sont regroupés, le plus souvent dans des cités urbaines ; ils ont subi les mêmes souffrances, sinon pires, que celles de leurs homologues dans les camps. L’argument opposé à cette extension est d’ordre constitutionnel : elle mettrait en cause le principe d’égalité devant la loi, dans la mesure où elle constituerait une distorsion dans le traitement des personnes habitant ces cités, certaines étant “rapatriées”, d’autres ne l’étant pas. Mais elle crée, aussi, une distorsion au sein de la communauté, entre deux catégories de rapatriés : “les Harkis des villes et les Harkis des champs”. La Commission, comme l’ONACVG qui instruit les dossiers, ne peuvent pas déroger aux règles énoncées par la loi et par son décret d’application.

## Une loi “évolutive” ?

Il reste que, dans son rapport annuel, la Commission pourra proposer des évolutions ; c’est ce qu’exprimera “en distanciel” son président, M. Jean-Marie Bockel, qui rappellera que “la loi a donné à la Commission un pouvoir d’interprétation et de proposition.”

Selon les actualisations proposées, il faudra passer par l’Exécutif (modification du décret du 18 mars 2022), soit même par le législateur, en cas d’extension du champ de la loi... Il en va ainsi d’autres questions telles que l’incidence du retard pris par les enfants de Harkis pour l’entrée dans la vie professionnelle, se traduisant par une insuffisance de trimestres de cotisation en vue de la retraite, ou des spoliations subies par les familles de Harkis en Algérie-même.



## Une Fondation pour la Mémoire des Harkis

Sur le thème de la Mémoire, qui constitue un important volet de la Loi de reconnaissance, on notera l’intervention en “visio” du député LFI de la Somme, François Rufin, qui s’était déjà mobilisé pour la défense des Harkis “enfermés comme des bêtes” dans la Citadelle de Doullens. Il plaide pour l’inscription systématique, dès le primaire, du drame des Harkis dans les livres d’histoire et la formation, en conséquence, des professeurs.

Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l’ONAC, rappellera que, dans le cadre de l’instruction des dossiers de demandes d’indemnisation, l’Office, par son ancrage départemental, était à la disposition des associations de Harkis pour les aider dans le recueil des données, mais aussi dans leur action promotionnelle, avec la mise à disposition de panneaux illustrés, constituant un utile support de communication. Elle dispose d’un budget spécialisé de 150 000 € qui lui a permis, cette année, de contribuer pour 90 000 € à 26 projets mémoriels associatifs.

À cet égard, plusieurs participants, dont le président d’AJIR, estiment que l’enveloppe budgétaire de 305 millions d’euros allouée à l’indemnisation ne sera pas totalement consommée et que la partie résiduelle de ce budget pourrait être affectée au financement d’une *Fondation pour la Mémoire des Harkis*, à l’instar de celle consacrée à la “Guerre d’Algérie et aux combats de Tunisie et du Maroc” que ►

# La Loi de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis

► préside l'ambassadeur Frédéric Grasset, également présent, en "visio", à la Convention.

## L'action judiciaire : un arrêt pour préparer une loi

Quant à la voie judiciaire, ouverte en 2018 par l'arrêt prononcé par le Conseil d'État en faveur de Kader Tamazount, par ailleurs actif participant à la réunion d'Amiens, elle fera l'objet d'intéressants échanges, notamment entre la salle, l'ancienne ministre Jeannette Bougrab, conseiller d'État, et l'avocate Zineb Abdellatif.

On rappellera que, si les Tribunaux administratifs ont pu ainsi, à trois reprises, prononcer l'indemnisation des plaignants, c'est exclusivement parce que, sur ces dossiers, l'administration n'a pas soulevé la prescription quadriennale qui rend caduque toute réclamation pécuniaire devant les tribunaux dès lors que celle-ci n'est pas intervenue dans un délai de 4 ans après le fait génératrice. De fait, d'aucuns estiment que l'arrêt Tamazount, par son contenu et ses "considérants", a préparé la loi du 23 février 2022 : distinction entre les actes de gouvernement intervenus en Algérie, dans le cadre d'un conflit échappant à tout recours contentieux, et les autres actes administratifs, comme l'enfermement dans les camps et leurs effets sur les droits de la personne humaine. De même, le plaignant étant né en 1963 au camp de Bias et y étant demeuré jusqu'en 1975, ce délai (13 ans) sera pris en compte comme référence par la loi d'indemnisation (de 1962 à 1975). Enfin le montant maximum d'indemnisation prévu par la loi est celui dont a bénéficié Kader Tamazount (15 000 €).

Une autre contestation juridique se manifestera dans la salle et à la tribune : la forfaitisation de la réparation des préjudices, ce qui limite les capacités d'évaluation de dommages matériels et moraux. Il est donc proposé que soit établie une nomenclature des préjudices et, donc du montant des réparations, à l'image de la Nomenclature "Dintilhac", en usage en matière d'accidents de la route.

On ne sait ce que l'avenir réservera à ces constats et à ces propositions, récoltées au cours de la Convention AJIR d'Amiens. Un fait est certain : la prise de conscience, non seulement des pouvoirs publics,



mais également des représentants de la Nation et jusqu'à l'extrême gauche, de la responsabilité de la France dans cette tragédie n'est plus contestée.

*"Ces Français à part entière ont cessé d'être des Français entièrement à part"*, conclura Yacoub Abdellatif, en écho à la phrase de Mohand Hamoumou, citant Emile Zola : *"Quand la vérité est en marche, rien ne l'arrête."* ■

Patrice Boissy

## EN CONCLUSION : LE FILM DU SECOURS DE FRANCE

À l'issue du colloque, les participants se sont retrouvés dans la grande salle de projection de la Maison de la Culture d'Amiens, pour y découvrir le dernier film produit par le Secours de France : *"Harkis, l'héritage. Un récit français"*, réalisé par Marcela Feraru, qui rappelle les sombres débuts d'existence de la communauté en France. Il présente aussi, et surtout, la remarquable réussite de nombre de ses enfants et petits-enfants, qui, à force de courage et de volonté, déployés à partir d'une éducation sans faille, ont trouvé leur place dans la société et se définissent, avant tout, comme Français. Certains de ces témoins, ainsi mis à l'honneur, étaient dans la salle. À la discussion succédaient l'émotion...



# Hommage à ceux qui ont sauvé des Harkis



C'est le 22 septembre dernier, un an après que le président Macron eut adressé "le salut de la France à ces officiers qui avaient tenu leur serment de fidélité à l'égard de leurs hommes", que se tenait à l'auditorium Austerlitz de l'Hôtel National des Invalides une journée d'études de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie sur ce thème. Elle réunissait une bonne quinzaine d'historiens, de témoins et d'acteurs de ces entreprises, individuelles ou collectives, obéissant, pour la plupart, à ce sentiment imprescriptible qui s'appelle l'honneur...



## Le précédent indochinois

**L**e lieutenant-colonel Michel David, docteur en Histoire, se livre à une intéressante comparaison, entre les "modes de transfert" des supplétifs locaux, durant la guerre d'Indochine, par rapport à ceux pratiqués à la fin de celle d'Algérie.

Lorsqu'il s'est agi d'organiser le repli de l'armée française du Haut-Tonkin, dès 1950, avec l'arrivée sur la frontière des forces chinoises, le corps expéditionnaire emporte avec lui ses supplétifs et leurs familles, qui représentaient environ 50 000 personnes. Quand ces dernières refusent d'abandonner leurs terres, il leur laisse des armes et un important stock de munitions.

En 1954, à la suite des "Accords de Genève", près d'un million de réfugiés, essentiellement catholiques (dont 700 prêtres), fuyant le régime communiste, seront évacués au sud du 17<sup>ème</sup> parallèle. Le gouvernement du Président Diem organisera de manière remarquable leur accueil, et leur installation dans les villes et les villages au Sud-Vietnam. Un comportement à confronter à celui du gouvernement français en 1962 en Algérie, avec l'abandon de dizaines de milliers de Harkis et de leurs familles, après leur désarmement et la relégation dans des camps de 40 000 rescapés...

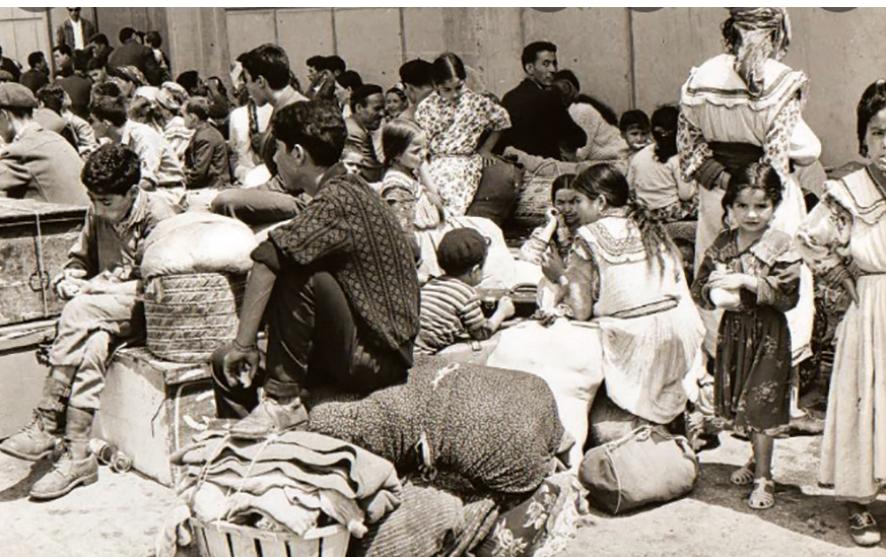
## Qui sont-ils et combien ?

D'ailleurs, autre débat instructif : que recouvre précisément ce terme générique de "Harkis" ? Selon M. François-Xavier Hautreux, également docteur en Histoire, il faut inclure parmi ces auxiliaires, du moins au début des "événements", les "goums" ruraux, puis les groupements mobiles de sécurité en milieu rural, devenus les groupes mobiles de sécurité (GMS), les groupes d'autodéfense, les membres de harkas, enfin les moghaznis attachés à la protection des Sections Administratives Spécialisées (SAS). Au total, estime-t-il, autour de 120 000 personnes.

De son côté, M. Mohand Hamoumou, président d'AJIR, soutient que ce chiffre doit être corrigé. D'une part, on doit prendre en compte le "turn over" qui caractérise, dans le temps, la participation des uns ou des autres à des actions qui ne se limitent pas au maintien de l'ordre, l'adversaire ne faisant pas le détail entre les "Harkis" en activité et ceux qui ne sont plus.

D'autre part, si l'on compte les gardes-champêtres, les musulmans investis d'une fonction administrative, les notables engagés, voire les militaires d'origine algérienne dont les unités demeureront sur place après le "cessez-le feu", l'effectif des personnes "suspectées" ►

# Hommage à ceux qui ont sauvé des Harkis



► *d'avoir servi la France*”, que l'on englobe dans cette terminologie, s'élève à plus de 250 000.

## De Gaulle, grand responsable

On ne s'attardera pas sur l'imputation des responsabilités dans l'abandon des Harkis, mais plutôt sur les raisons qui ont conduit le général De Gaulle à adopter un tel comportement à leur égard.

Parmi les motifs avancés, notamment par Mohand Hamoumou :

- La conviction que les Harkis, “ce *magma qui n'a jamais servi à rien*”, seraient protégés par les garanties exprimées par les Accords d'Evian.
- La crainte qu'un afflux, non de “*rapatriés*” mais de “*réfugiés*”, selon ses propres termes, mais bien formés au combat, soit récupéré par l'OAS en Métropole, voire qu'il donne lieu à l'infiltration d'agents d'une puissance étrangère.
- Et, en toile de fond, l'aversion historique du général pour tout ce qui touchait l'Afrique du Nord, ses populations et jusqu'à l'armée d'Afrique, qualifiée de “*pétainiste*”.

## Acteurs et témoins

L'après-midi fut consacré, en grande partie, à l'évocation des hommes, des femmes et des Institutions qui ont contribué à la fin de la guerre d'Algérie au sauvetage des familles de Harkis et, en premier lieu, les militaires qui ont transgressé ou contourné les ordres reçus.

- **Fatima Besnaci-Lancou et Houria Delourme-Bentayeb**, auteures du livre *Ils ont dit non à l'abandon des harkis* (voir encadré p. 9), ont rappelé la grande diversité de ces acteurs, le plus souvent militaires, mais aussi fonctionnaires, religieux, syndicalistes ou banquiers.

- **Daniel Abolivier**, président de l'Association des SAS, racontera notamment les circonstances qui ont permis, grâce à une promesse d'emploi légèrement “amendée” de la Société Pechiney, d'évacuer une cinquantaine de Harkis.
- **Le Père Alain Maillard de la Morandais** témoignera sur le thème “*en action avec le général François Meyer*”, son ami depuis plus de soixante ans et qui nous a quittés cette année.
- **Hugues Robert** évoquera le souvenir de son père qui, sous-préfet d'Akbou dans la vallée de la Soummam, d'obéissance plutôt gaulliste, mais révolté par le sort réservé aux Harkis de sa circonscription, arrivera à faire évacuer 200 d'entre eux jusqu'en Dordogne. Durant des mois, il harcèlera les autorités gouvernementales et alertera l'opinion sur les exactions commises au détriment des Harkis.

## Après l'indépendance, un changement de dimension

Avec la nomination de Georges Pompidou comme Premier Ministre, et surtout à partir du 5 juillet 62 et de la proclamation de l'indépendance, quand se développera sur tout le territoire algérien la “*chasse aux Harkis*”, les initiatives locales des militaires français tendant à leur sauvetage s'organiseront avec de nouvelles instructions, telles que celles autorisant les unités françaises encore implantées en Algérie à accueillir les réfugiés dans leurs camps et leurs casernements. C'est ainsi que l'aspirant **Jacques Vogelweith**, à peine sorti de Cherchell, a pu participer au sein du 152<sup>ème</sup> RIM (dit les “*Diables rouges*”) au sauvetage de dizaines de milliers de Harkis avec leurs familles, regroupées au camp de Zeralda, ancienne base arrière du 1<sup>er</sup> REP. Ces évacuations vers la France, au rythme de plusieurs centaines de réfugiés par semaine, se sont poursuivies jusqu'en avril 1964.

Le sous-lieutenant **Vincent Zaragoza**, également issu de Cherchell, ayant été affecté à un bataillon de marine dans le Djebel Murdjadj (Oranais), avait, à l'issue de son service, “*rempilé*” et se trouvait en position d'OR-SA, en mars 1963, son Capitaine voulant lui confier des “*missions spéciales*”. De fait, il s'agissait d'aller récupérer en camion des familles de Harkis, au nez et à la barbe des policiers et gendarmes locaux, et de les ramener au poste de commandement à Oran. Missions éminemment dangereuses car totalement “*illégales*” du côté français, comme du côté algérien.

Le lieutenant Zaragoza accomplira une dizaine de missions de ce type, non sans risques, ni frayeurs de tous ordres.



## Vibrant hommage aux disparus

Parmi les témoignages relatifs à l'action de personnes aujourd'hui décédées, on retiendra l'hommage rendu par le lieutenant-colonel Vincent Arbaretier au général Maurice Faivre, récemment disparu, qui permit d'implanter à Dreux une cinquantaine de familles de Harkis. Elles y ont fait souche.

De même, Mohammed Seby parlera du lieutenant de réserve Yvan Durand, ancien chef de la SAS de Thiers, qui mobilisa toute la population de sa "circonscription" dans un projet de développement agricole ambitieux, avant de se consacrer, à partir d'avril 1962, à l'exfiltration, puis au rapatriement des supplétifs de l'armée française, s'impliquant notamment dans la constitution de hameaux de forestage. De 1962 à 1968, il sera inspecteur du Service des Français musulmans auprès du ministère des rapatriés.

On n'oubliera pas non plus – Mohand Hamoumou et Mohamed Haddouche, trésorier d'AJIR, se chargeront de nous le rappeler – l'action méritoire d'André Wormser qui fut lieutenant au "commando Georges" et s'employa, sur ses fonds propres, à rapatrier les membres de cette unité ayant échappé au massacre (une soixantaine sur trois cents).

L'extension de ses interventions et de celles d'autres officiers SAS permirent de sauver des milliers de personnes et – avec l'aide du Comité national pour les Musulmans français (CNMF), présidé par le vice-président du Conseil d'État, Alexandre Parodi – contribuèrent à faire reconnaître leurs droits civiques et obtenir, en leur faveur, quelques subsides publics et privés.

Enfin, à côté des initiatives personnelles, il fallait saluer celles de certaines institutions. Il revenait à M<sup>me</sup> Besnaci-Lancou – qui avait critiqué, en 2018, dans son livre *Prisons et camps d'internement en Algérie dans la guerre d'indépendance*, à partir des archives du Comité International de la Croix Rouge, les conditions des internements effectués par l'armée française en Algérie – d'évoquer, grâce à ces mêmes archives, le combat du CICR pour dénoncer les mauvais traitements que subissaient les anciens Harkis dans les geôles du nouveau régime ou dans le cadre des opérations de déminage, à proximité des frontières.

À force d'insistance, le CICR aurait obtenu la libération d'environ 15 000 personnes et bon nombre de délégués départementaux s'emploieront localement à leur venir en aide dans les formalités administratives d'accueil, leur installation, leur recherche d'emploi, leur regroupement...

Quant à Ahmed Goudjil, président de l'Association des Anciens Auxiliaires de la Police Parisienne, il devait évoquer le rôle des "Harkis de Paris" dans la lutte contre le terrorisme FLN à Paris et en banlieue et rappeler que leur chef, le capitaine Montaner, s'était

fait un point d'honneur, après les Accords d'Evian, d'intégrer ses "Calots Bleus" dans les services du Ministère de l'Intérieur et, notamment, ceux de la Préfecture de police.

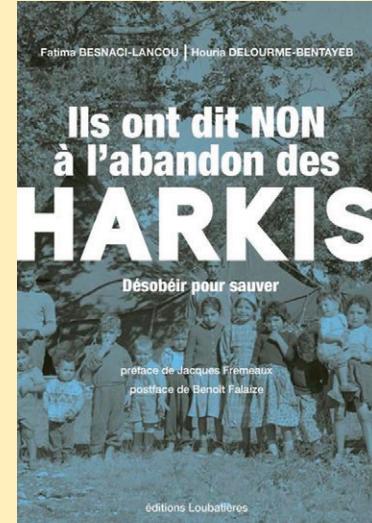
De cette journée "d'hommage à ceux qui ont sauvé des Harkis", on se référera à la formule de l'historien Pierre Vermeren, qui animait les débats. "Ce n'est pas l'arbre qui cache la forêt" : à côté de ces responsables qui ont risqué leur carrière, leur liberté et, pour certains, leur vie, dans ces opérations de sauvetage, combien sont ceux qui ont quitté les unités dont ils avaient la charge, sinon d'un cœur léger, du moins sans remord excessif ?

À l'égard de ces hommes et de ces femmes, de toutes conditions et de toutes origines sociales ou professionnelles, qui ont dit "non", pourrait s'appliquer la célèbre formule de Winston Churchill, au lendemain de la bataille d'Angleterre : "Never was so much owed by so many to so few" : – Jamais autant de gens ont dû autant à si peu. ■

P.B.

## "ILS ONT DIT NON À L'ABANDON DES HARKIS"

de Fatima Besnaci-Lancou  
et Houria Delourme-Bentayeb,  
préface de Jacques Frémeaux



Àvec les témoignages de : François Meyer, l'abbé Alain Maillard de la Morandais, Daniel Abovlian, Marc Bénureau, Alain Jaspard, Yannick Lallemand, Dominique Roze, Jacques Volgweith, Vincent Zaragoza, Madeleine Le Perzon.

Et avec la recension des actes de personnes aujourd'hui disparues : Nicolas d'Andoque, Yvan Durand, Georges Jasseron, André Wormser, Xavier Camillerapp, André Parodi, Paul Shoen, François Reverchon, Maurice Faivre, Camille Roux, Jean-Marie Robert.

*Editions Loubatières- 223 pages - 23 €*



# Pour “un examen sans concession du passé”



Cérémonie d'hommages aux Invalides, dimanche 25 septembre, présidée par Patricia Mirallès en présence du Chef d'État Major des Armées, le Général Burkhard. Photo © Ministère des Armées

“D'abord, ils sont d'anciens combattants. Ces mots sont une évidence lorsqu'ils sont prononcés, ce matin. Vous savez, pourtant qu'il n'en fut pas ainsi pendant long-temps.” C'est ainsi que s'exprimait Mme Patricia Mirallès, fille de rapatriés d'Algérie et Secrétaire d'État aux anciens combattants, en cette matinée du 25 septembre, Journée nationale des Harkis, dans la Cour d'Honneur des Invalides devant un parterre d'anciens Harkis et de leurs familles.

Elle évoquait le sort de ces hommes engagés au service d'une France, “qui n'avait pas su empêcher les massacres commis en 1962, qui n'avait pas su sauver ses enfants...”

“Ce sont des soldats Français qui ont été abandonnés, il y a soixante ans. Leurs grands-pères avaient servi la France sur les champs de bataille de la Première Guerre Mondiale. Pendant la Seconde, leurs pères s'étaient battus à Monte-

Cassino, avaient libéré la Corse ou débarqué en Provence. Les Harkis, pour leur part, ont servi la France entre 1954 et 1962, versé leur sang et, parfois, sacrifié leur vie dans cette guerre qui ne voulait pas dire son nom.”

Pour la ministre, renouer le lien de confiance qui doit exister entre la France et chacun des siens est indispensable. “Mais, ajoute-t-elle, le rapprochement nécessaire de ces mémoires différentes, celle des Harkis et celle de bon nombre de concitoyens, exige aussi un examen sans concession du passé. Ces mémoires qui apparaissent, aujourd'hui, parfois, irréconciliables ne se rejoindront pas sans un travail de transmission objective de l'Histoire par tous les protagonistes de la tragédie des Harkis et par tous les membres de la communauté nationale...”

“La volonté commune, pour la première fois affichée et assumée de la France et de l'Algérie, d'ouvrir leurs archives et de faire travailler de concert des historiens des deux côtés de la Méditerranée, participe également à cette démarche...”

Dans l'assistance, les commentaires, favorables sur la forme, se montraient plus réservés, sur le fond.

Rappelons qu'en France et depuis, le 22 décembre 2021, tous les documents relatifs à des “faits commis en relation avec la guerre d'Algérie, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1954 et le 31 décembre 1966, sont consultables et reproductibles”. Les historiens algériens, eux-mêmes, n'ont qu'un accès limité aux archives de l'État algérien. Dans une lettre ouverte au président Teboune, en avril 2021, plusieurs d'entre eux et parmi les plus connus, se sont plaints de ces entraves à l'accès aux archives. Le “rapport Stora” n'a rien changé à cette réticence des autorités algériennes qui ont bâti, en 60 ans d'endoctrinement, un “roman national” bien éloigné de la réalité, mais qui est la pierre d'angle du régime. ■

## IN MEMORIAM

## Lieutenant Youssef Ben Brahim

Dépôt de gerbe sur la tombe du lieutenant Youssef Ben Brahim, le 10 septembre dernier, au cimetière de Sireuil (24), par le député (RN) de Dordogne, Serge Muller. À ses côtés, Dalida Ben Brahim qui entretient avec constance et ferveur, la mémoire de son père.

Le lieutenant Ben Brahim, ancien rebelle rallié, sera l'adjoint des lieutenants Grillot et Bénésis de Rotrou, à la tête du célèbre “Commando Georges” qui éradiquera les maquis FLN de la région de Saida, de 1959 à 1962. Titulaire de dix titres de guerre dont la Légion d'Honneur, il pourra, avec quelques uns de ses hommes,



échapper au massacre qui suivront les “Accords d'Evian”. Il s'installera avec sa famille dans un domaine agricole acquis par André Wormser qui défendit toute sa vie la cause des Harkis. Le FLN essaiera à trois reprises d'assassiner Youssef Ben Brahim. Sans succès et aux dépens de ses tueurs. La promotion d'officiers, issue le 18 juin 2010, de l'École d'application de l'infanterie de Montpellier, à l'époque, porte son nom. Pour Frédéric Pons, “Youssef Ben Brahim fut de ces Algériens qui crurent passionnément en une Algérie nouvelle, offrant les mêmes droits à tous...” (Valeurs actuelles du 18 juin 2010) ■

INTERVIEW

**JEAN-MARIE SCHMITZ**

**PRÉSIDENT DE  
SECOURS DE FRANCE**



**“Les Français ont un besoin vital de retrouver la fierté de l’histoire de leur cher et vieux pays.”**

Le 4 septembre dernier, suite au dernier voyage du Président de la République en Algérie, le président du Secours de France Jean-Marie Schmitz répondait aux questions de Gabrielle Cluzel, directrice de la rédaction du site d’actualités *Boulevard Voltaire*.

**GABRIELLE CLUZEL : L’annonce faite par Emmanuel Macron de la création d’une commission mixte d’historiens sur l’Algérie coloniale vous satisfait-elle ? Va-t-on enfin laver l’honneur de ces “oubliés de l’Histoire”, comme vous lesappelez dans l’album souvenir que Secours de France vient de publier ?**

**JEAN-MARIE SCHMITZ :** Le Président prolonge l’expérience qu’il avait engagée avec Benjamin Stora en lui confiant “un travail mémoriel” sur la colonisation et la guerre d’Algérie pour faciliter “la réconciliation entre les peuples français et algérien”. Loin d’atteindre cet objectif, son rapport a suscité en France une polémique (trop partial pour les uns, insuffisamment repentant pour les autres), une analyse critique rédigée par Jean-Jacques Jordi et Guy Pervillé et soutenue par nombre des meilleurs historiens de cette période (Pierre-André Taguieff, Jacques Frémeaux, Olivier Dard, Pierre Vermeren...) et une indifférence méprisante de la partie algérienne : l’interlocuteur de M. Stora, directeur des archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, après avoir affirmé que “la question des Harkis ne saurait être incluse dans ce dossier”, a sobrement déclaré qu’il ne s’agissait là que “d’un rapport franco-français” et “qu’officiellement, c’était comme si ce rapport n’existait pas”.

Cette initiative n’aura pas plus d’écho positif que la précédente et je ferai mien le propos de l’historien Gérard Crespo : “Il est impossible, à ce jour, de réconcilier les mémoires franco-algériennes... parce que l’Algérie, depuis 1962, a construit une histoire

mythique de ce qu’elle appelle la guerre d’indépendance”, qu’Emmanuel Macron qualifiait, l’an dernier, de “rente mémorielle” bâtie à partir “d’une histoire officielle totalement réécrite... qui repose sur la haine de la France”.

Les victimes de cette tragédie risquent fort, donc, de demeurer des “oubliés de l’Histoire”

J’ajouterais deux points : quels historiens, du côté français, seront nommés ? Les critiques du rapport Stora y seront-ils associés ? Je n’y crois guère.

Cette commission n’aura-t-elle pas pour effet, comme l’écrit Jean-Marie Rouart (*Le Figaro* du 29 août 2022), de “réveiller inutilement des souffrances” et, en ouvrant “le musée des horreurs de l’histoire”, de fournir de “formidables éléments de propagande... aux prédateurs de l’islamisme” ?

**G. C. : La guerre d’Algérie est terminée depuis 60 ans, et pourtant Secours de France perdure... Est-ce à dire que la page n’est pas tournée, ni de ce côté-ci, ni de l’autre de la Méditerranée ?**

**J.-M. S. :** La page n’est effectivement pas tournée. Ni du côté algérien, car le pouvoir y trouve la source de sa “rente mémorielle” et l’excuse à l’état peu enviable du pays, ni du côté de la France, pour d’autres raisons. D’abord, de fait : 1,5 million de Français ont participé à la guerre d’Algérie, où l’armée française a vécu un traumatisme qui n’est pas effacé. Victorieuse sur le terrain, comme le prouve la “paix des braves” demandée en 1960 par Si Salah (willaya de l’Algérois), ►



# Actualité du secours de France

► en son nom et en celui de plusieurs chefs de la rébellion, ayant gagné "la bataille des cœurs" que le chef de l'État lui avait enjoint de conduire "pour amener les populations musulmanes à la France par le cœur et par la raison", l'armée a été contrainte par le pouvoir à une défaite politique, source d'une crise morale sans précédent. Eux et leurs descendants n'ont pas oublié. Un million de pieds-noirs se sont établis en métropole et, s'ils se sont remarquablement réinsérés, ils sont dépositaires d'une mémoire qui se transmet de génération en génération.

Environ 4 millions de personnes d'origine algérienne vivent sur notre sol, auxquelles on explique, depuis des décennies, combien la France a été coupable vis-à-vis de l'Algérie.

Ensuite, et peut-être surtout, parce que, dans notre inconscient collectif, la honte de l'abandon des Harkis, "l'une des plus grandes ignominies de toute l'Histoire de France", comme le qualifiait Maurice Allais, prix Nobel d'économie, demeure très présente. En atteste l'intérêt suscité par les "bourses d'excellence" que nous attribuons aux petits-enfants de Harkis pour leur permettre de mener des études supérieures.

Enfin, parce que nous savons que, pour de multiples raisons, nos avenirs sont liés. Nous avons fait nôtre le propos de Boualem Sansal, lorsque nous lui avons remis le prix Clara-Lanzi, du nom de notre fondatrice : "Faisons que nos enfants, qui pouvaient devenir des frères de sang et de sol, soient demain les meilleurs amis du monde. C'est notre façon d'honorer notre longue histoire commune, toute notre histoire."

Voilà une partie des raisons pour lesquelles une association, créée pour faire face à une tragédie ponctuelle de notre Histoire, perdure 60 ans après la fin de celle-ci... et voit même ses activités s'accroître.

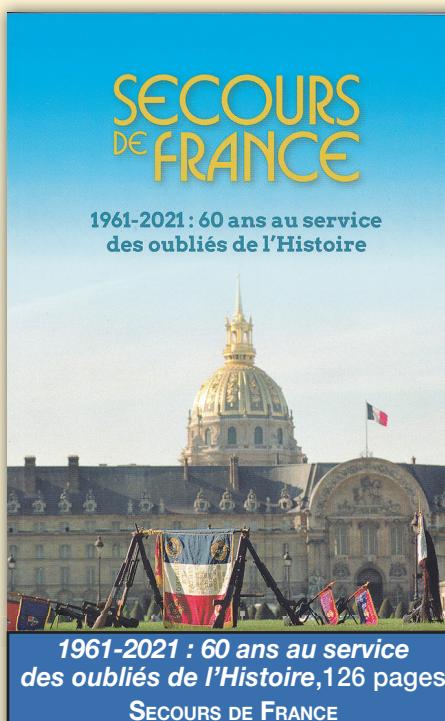
L'autre partie tient à l'adaptation de nos missions à des contextes nouveaux.

À notre mission caritative, nous en avons ajouté deux : Préparer l'avenir, avec nos bourses d'excellence, le soutien depuis l'origine aux écoles d'Espérance Banlieues, une aide à des responsables de communautés chrétiennes du Moyen-Orient que nous connaissons,

comme Mgr Jeanbart, archevêque d'Alep, ou Sœur Myriam de la Croix.

Rétablissement la vérité pour faire entendre, avec nos moyens, modestes mais réels, "notre part de vérité", comme le disait Hélie de Saint Marc, face à la désinformation frappant les conflits qu'a connus la France depuis 1945. Nous le faisons à travers bulletin trimestriel, lettre électronique, site Internet et surtout films documentaires. Nous en avons réalisé sept, qui sont passés soit sur France 3 soit sur la chaîne Histoire et que nous diffusons en DVD.

**G. C. : Si vous deviez conseiller Emmanuel Macron sur ce sujet, que lui souffleriez-vous à l'oreille ?**



**J.-M. S. :** Je lui ferais lire le propos de Ferhat Abbas, président de l'Assemblée constituante de l'Algérie indépendante (cité dans Le Legs français, de Pierre Montagnon) : "En 1962, j'ai reçu un grand nombre de diplomates étrangers [...] Tous étaient en admiration devant l'infrastructure et la richesse de notre pays. Un ministre syrien, qui venait de visiter la Mitidja et la région d'Alger, ne tarissait pas d'éloges. L'œuvre de la France, me dit-il, est admirable ! Si la France était restée vingt ans de plus, elle aurait fait de l'Algérie l'équivalent d'un pays européen."

Puis je lui conseillerais de passer du temps avec Boualem Sansal, courageux lanceur d'alerte, sur la perversité du régime algérien, le danger de l'islamisme et la lâcheté des élites occidentales, Malika Sorel, pour l'éclairer sur les conditions d'une vraie assimilation, Gilles Keppel, Philippe d'Iribarne et Annie Laurent, pour lui faire découvrir la réalité de l'Islam et sa stratégie de pénétration de notre société.

Enfin, je lui dirais que sur ce dossier, les propos clientalistes contradictoires qu'il a tenus sont profondément néfastes ; nous avons trop souffert de la duplicité et du cynisme avec lesquels De Gaulle a traité le dossier algérien, pour accepter le "en même temps". Les Français ont un besoin vital de retrouver la fierté de l'histoire de leur "cher et vieux pays".

Mais je serais sans illusion sur l'effet de mes propos ! ■



À PORT-VENDRES



# L'hommage aux militaires français disparus en Algérie : solennité et sobriété



© 2022 alberette@live.fr By Ch. Fleuret

Les autorités protocolaires, de gauche à droite : – M. Christophe Manas, conseiller régional de la Région Occitanie, reconnaissable à son écharpe “Rouge et Or” – M. Grégory Marty, maire de Port-Vendres – M. Furcy, préfet des Pyrénées Orientales – M<sup>me</sup> Patricia Mirallès – le général d’armée Bellot des Minières – M<sup>me</sup> Michèle Martinez, députée des Pyrénées Orientales – M<sup>me</sup> Hémeline Malherbe, présidente du Conseil départemental – M<sup>me</sup> Julie Santz, conseillère départementale de la Côte Vermeille.

Le 30 août dernier, au terme de dix années de recherche, l’Association SOLDIS-ALGÉRIE, inaugurait à Port Vendres un monument à la mémoire des 652 militaires français portés disparus durant la guerre d’Algérie. M<sup>me</sup> Patricia Mirallès, nouvelle Secrétaire d’État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, en présence de plusieurs familles et de compagnons d’armes des disparus, présidait cette cérémonie, dont on a pu apprécier à la fois la solennité et la sobriété.

Dans un décor aride, rappelant certains des paysages d’outre-Méditerranée que, plus de soixante ans auparavant, des dizaines de milliers de soldats, transitant par ce port, avaient découvert pour la première fois, 75 drapeaux tricolores, portés par les délégués d’associations patriotiques, venus des Pyrénées Orientales mais aussi, pour certaines, de bien plus loin, auréolaient les 12 stèles de marbre composant le Mémorial.

Sur le flanc de l’ancienne redoute Mailly, défendant l’accès au port et dominant le monument, les étendards aux trois couleurs de France flottaient dans un ciel d’un bleu “africain”...

L’un après l’autre, les 652 noms gravés sur les plaques furent évoqués par de jeunes Cadets de la

Défense et douze gerbes déposées par les représentants des principales associations ayant contribué à la démarche de SOLDIS.

## Au nom du Secours de France...

Ce fut le colonel (er) Pierre Jacob qui déposa une gerbe au nom du SECOURS DE FRANCE dont les adhérents, comme on le sait, participent activement à la ►



Dépôt de la gerbe  
du Secours de France.



# L'hommage aux militaires français disparus en Algérie

► souscription. Enfin, dans un geste hautement symbolique et afin de démontrer le lien existant entre la tombe du Soldat Inconnu érigée en souvenir de tous les "Morts pour la France", et le mémorial des soldats portés disparus en Algérie, la Ministre alluma une flamme, "empruntée", deux jours plus tôt à celle de l'Arc de Triomphe à Paris.

La veille, un office religieux, célébré par le "Padre" Denis Bertin, Aumônier des Armées, venu de Paris pour cette circonstance, a pu offrir aux familles de ces soldats privés de sépulture, "ni morts ni vivants", un moment d'intense recueillement.

Cet office faisait suite à la conférence animée par le Général Henry-Jean Fournier, président de Soldis, qui retracait les étapes de cette longue et souvent douloureuse quête de vérité sur les conditions et les circonstances de la disparition de ces 652 militaires (dont une femme) au cours d'un conflit qui ne s'est pas achevé le 19 mars 1962...

## Accéder aux archives algériennes

S'adressant à M<sup>me</sup> Mirallès, le général Fournier rappela que la date du 30 août assignée à cette cérémonie avait été imposée par la coutume, établie par l'ONU, qui faisait de cette date la Journée Internationale des Personnes disparues.

*"Et si nous avons choisi cette date, précise-t-il, c'est précisément parce que nous voulions insérer notre démarche, spécifiquement dédiée aux militaires français, dans le dossier plus général des personnes disparues dans le monde entier, mais notamment en Algérie et vous me permettrez, à cet instant, comme hier, au cours de l'office religieux, d'avoir une pensée pour les personnes civiles et les Harkis disparus au cours de cette guerre."*

## 1 682 DOSSIERS DE "DISPARITION"

**A**u terme de ces longues années de recherches et après avoir étudié 1 682 dossiers, éliminé les cas de désertion, les disparitions de civils ou assimilés (réservistes policiers, GMS, GMPR), les militaires dont le corps a été retrouvé, ainsi que les quelques 130 "cas incertains", SOLDIS chiffre le nombre des disparus appartenant à l'armée régulière, avant et après le 19 mars 1962, à 652 personnes, dont 47 disparus accidentellement, 368 en opérations, embuscades ou coups de main, 207, suite à un enlèvement et 30 dans diverses circonstances. Près de 90% des disparus appartenaient à l'armée de terre.



Le général Henry-Jean Fournier, initiateur, patient et rigoureux maître d'œuvre de l'opération "Soldis-Algérie".

La journée des disparus instaure de fait un "droit de savoir", de connaître le sort qui a été réservé à ces personnes, militaires ou civiles, dont les corps n'ont jamais été retrouvés.

*"C'est pourquoi, ajoute-t-il, je voudrais formuler le vœu, devant les familles et les amis de ces militaires portés disparus en Algérie, que, sous votre mandat, vous puissiez obtenir de votre homologue algérien l'ouverture des archives algériennes afin de permettre de comprendre ce que sont devenus ces disparus."* – Le général Fournier s'estime d'ailleurs certain que, "au cours de sa récente visite en Algérie, Monsieur le Président de la République n'aura pas manqué d'aborder ce sujet, car, dans son souci d'apaiser les mémoires, il est sûrement conscient, comme le dit un vieux dicton 'qu'une guerre n'est pas finie tant que tous les morts ne sont pas enterrés'."

C'est ainsi que, dans le dessein de renforcer et d'étendre cette incitation à ouvrir les archives, SOLDIS s'est associé au Groupe de Recherches des civils Français Disparus en Algérie (GRDFA) présidé par M<sup>me</sup> Ducos-Ader, pour créer le site "Graines de Mémoire" qui permettra de matérialiser, sur Internet, la localisation des disparitions et donc de faciliter les recherches sur le terrain ; lorsque ce sera possible, de collecter l'ADN des disparus, pour le comparer avec celui de leurs proches ce qui pose certains problèmes juridiques, alors que les familles, en règle générale, sont très favorables à ce mode d'identification.

Dans sa réponse, M<sup>me</sup> Mirallès, évoquant son voyage en Algérie en septembre dernier, aux côtés du Chef de L'État, rappela que l'installation d'une commission mixte d'historiens français et algériens destinée à travailler sur les archives des deux pays, et en particulier, sur ce chapitre de la recherche de la vérité sur les disparus, "était un immense pas en avant vers l'apaisement" et qu'elle avait "confiance en ces intentions signées entre les deux pays et qui engagent sérieusement l'Algérie."

## Un Livre d'Or de 850 pages

Parallèlement à l'érection du Monument de Port-Vendres, SOLDIS a publié un "Livre d'Or des militaires disparus en Algérie".

Cet ouvrage de 850 pages, préfacé par M<sup>me</sup> Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG, comporte deux grandes parties (hors les annexes) :

● une première partie (140 pages) consacrée à la présentation générale de la question des disparus, un rappel de



## Vue générale du Mémorial de Port-Vendres.

© 2022 alberette@live.fr By Ch. Fleuret



la démarche de SOLDIS, quelques données statistiques et une approche des différentes catégories de disparus étudiées, avec les listes correspondantes ; ● une seconde partie (700 pages environ) comportant une fiche individuelle par disparu et une trentaine de récits et témoignages divers.

Ce *Livre d'Or*, édité à un millier d'exemplaires, a été distribué en priorité aux familles de disparus, aux membres de SOLDIS, à chaque Bureau départemental de l'ONACVG, ainsi qu'aux principaux services publics et associations ayant contribué à ces recherches. Quelques exemplaires seront disponibles à la vente, au prix de 15 € (+ 15 € de port), par chèque à l'ordre de SOLDIS-ALGÉRIE : 25, rue Thiers 24000, Périgueux.

## Implantation prochaine du monument "Souffrance et Espérance"

Bientôt, sa mise en place ayant été retardée pour des raisons techniques, la sculpture dédiée aux disparus, œuvre du sculpteur Virgil, haute de 4 mètres, dominera le site où sont alignées les 12 stèles du Mémorial. Sa maquette est, aujourd'hui, largement connue.

“Ces bras crispés, commente la ministre, qui tentent d'échapper à leurs entraves de fer et se tendent vers le drapeau qui les surplombe, s'appellent Souffrance et Espérance. Chacun pourra y lire des choses différentes, à son libre ressenti. J'y vois, pour ma part, la

Maquette de la sculpture dédiée aux disparus.



souffrance de ces militaires français disparus en Algérie, la souffrance d'avoir été presque oubliés pendant 60 ans. J'y vois la douleur de leurs familles restées si longtemps dans une ignorance insupportable.

“L'espérance est celle de voir ce mémorial et l'hommage rendu à leurs proches alléger quelque peu leur peine. L'espérance que, plus jamais, le souvenir de ces soldats ne faiblira : il vivra.” ■

## SOUTENIR SOLDIS-ALGÉRIE

À vec l'achèvement du monument, mais aussi dans la perspective de pouvoir étendre ses recherches, notamment dans le cadre des dispositions envisagées par le gouvernement pour accéder aux archives algériennes, le travail de SOLDIS se poursuit.

Merci aux lecteurs désireux d'apporter leur concours à la souscription nationale de Soldis-Algérie de bien vouloir libeller leurs chèques à l'ordre du SECOURS DE FRANCE en mentionnant au dos “soutien à SOLDIS”, et de l'adresser à Secours de France : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.



# Nos actions... vos réactions !



## ■ Ukraine-Russie (NDLR)

La publication dans notre bulletin d'automne d'extraits de textes émanant du général Lalanne-Berdoulticq et d'Alain de Benoît sur le conflit russe-ukrainien, a provoqué d'assez nombreuses réactions de nos donateurs, les uns pour mentionner que ces propos "non-conventionnels" avaient suscité leur intérêt, les autres pour exprimer, parfois en termes assez vifs, leur étonnement, voire leur réprobation. Elles justifient la brève mise au point ci-dessous.

Une des missions traditionnelles du Secours de France est, sur des sujets qui intéressent notre pays, de tenter – à son modeste niveau – de rétablir des vérités historiques largement éclipsées par une désinformation systématique. Nous l'avons fait et le faisons encore, bien sûr et prioritairement, pour ce qui touche à l'Algérie. Mais cela a concerné aussi les génocides du Rwanda et la mise en cause de la France par le président Kagamé et ses relais, l'intervention de l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie, les guerres d'Irak et de Syrie. Sur tous ces sujets, nous avons expérimenté combien les opinions publiques ont été l'objet d'une pression médiatique fortement orientée par les positions et les intérêts des États-Unis..

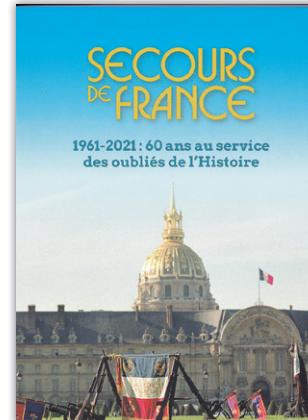
Dans le cas du conflit en Ukraine, cette pression est plus forte que jamais. Aussi nous a-t-il paru intéressant de donner matière à réflexion à nos lecteurs, non en répétant ce que la quasi-totalité de la grande presse et des chaînes d'information nous disent, mais en portant à leur connaissance des réflexions, rappels historiques, questionnements ou convictions qui tranchent avec le discours dominant, et viennent de deux personnalités que tout, par ailleurs différencie.

À eux, après cela, de se faire leur propre opinion sur un conflit dont les conséquences géopolitiques et humaines, à court comme à long terme, seront majeures pour le monde, pour l'Europe... et pour nous.

## ■ Livre du soixantenaire du Secours de France

Cet ouvrage émouvant, rassemblant des témoignages et des photographies de qualité qui illustrent le drame et les souffrances vécus par les Français d'Algérie, ne m'a pas laissé indifférent. J'ai, notamment, relevé avec plaisir qu'un hommage particulier avait été rendu par votre Association aux Harkis de Largentière, lauréats en 2015 du prix Clara Lanzi.

Comme vous le savez, dès ma première élection, en 2008, j'ai souhaité redynamiser les liens qui unissent la Ville de Neuilly à la communauté des Harkis de Largentière, anciennement Neuilly-Nemours, dont le président était, alors, Mohamed Mouslim.



Le 25 juin dernier, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Harkis à Largentière, sous l'impulsion de mon prédecesseur, Achille Peretti, une délégation, emmenée par l'un de mes adjoints, était présente, pérennisant ainsi les liens d'amitié et de reconnaissance indéfectibles qui se sont créés et développés depuis 1962...

Jean-Christophe Fromentin, maire de Neuilly-sur-Seine, vice-président du Département des Hauts-de-Seine.

**A**u nom de la Fédération des sociétés d'anciens de la Légion étrangère, et en mon nom personnel, je vous remercie vivement, pour cet envoi. Cette tâche de recueil de 60 ans d'actions au profit des oubliés de l'histoire est essentielle pour entretenir les mémoires. Je vous en félicite.

Général (2S) Jean Maurin, Président de la F.S.A.L.E

**J**e souhaite recevoir le Livre-souvenir du Secours de France... J'ai connu et aimé l'Algérie, après avoir rencontré, âgée d'une quinzaine d'années, une jeune pied-noire, à laquelle une fidèle amitié m'a liée jusqu'à sa mort.

C'est ainsi qu'en mai 1958, j'ai pu passer un mois, en Algérie, d'abord à Alger que j'ai quitté... le 14 mai, pour 15 jours à Béchar...

Après l'Indochine où mon père était chirurgien et où je suis née, ce (l'abandon de l'Algérie) fut une nouvelle déchirure et je tiens à pouvoir transmettre à mes enfants les éléments d'une histoire vraie et remplie d'héroïsme. Merci pour votre action. Semper Fidelis.

E. D. de B.

**A**ncien du 9<sup>ème</sup> RCP, sous les commandements successifs de ces deux centurions qu'étaient les colonels Buchoud et Brechignac, j'ai particulièrement apprécié la rétrospective du Secours de France dont vous avez eu la gentillesse de me gratifier.

J'y ai découvert le magnifique engagement de Clara Lanzi et de tous ceux qui perpétuent sa mémoire et son action. Merci de tout cœur pour ce témoignage et tous mes souhaits pour l'avenir du Secours de France.

Hubert C.

**T**ouchée par votre délicate attention, je vous en remercie de tout cœur. Clara Lanzi est sûrement très fière de voir que son œuvre perdure dans la continuité de ses valeurs...

Jeanne-Marie B. B.





# Nos actions... vos réactions !



## ■ Sur le charnier découvert à Khenchela (Algérie) en 1982

Suite à l'article de M<sup>me</sup> Ruffino-Boissy, auteur de l'article "En mémoire de mon père" (bulletin automne 2022).

**V**otre témoignage est particulièrement émouvant et je me permets d'apporter des précisions concernant le charnier découvert en 1982 à Khenchela, dans un ouvrage qui vient d'être publié par les éditions Dualpha intitulé : Daniel Cadet, La guerre d'Algérie à 20 ans, témoignage d'un appelé observateur-mitrailleur sur T6. Le journal Libération (3 mai et 4 juin 1982), repris par de nombreux médias, parle de plus d'un millier de squelettes dont un quart de femmes, d'enfants et vieillards, découverts lors des terrassements, charnier aussitôt attribué à la France par le gouvernement algérien qui rappelle que la Légion a séjourné à Khenchela.

Et puis c'est rapidement le grand silence, on n'entend plus parler de rien, aucune datation n'est publiée, alors qu'il y a sur place un médecin légiste algérien, d'autant que le charnier se situe à l'emplacement d'un ancien stade, donc dans un lieu public, pratique habituelle du FLN pour torturer, humilier et mettre à mort les populations fidèles à la France.

En 1982 j'étais en vacances avec mon beau-frère qui avait justement servi comme lieutenant au 1<sup>er</sup> REC basé

à Khenchela, ce qui nous a permis de confronter nos analyses. Sur internet, je trouve, un peu plus tard, un entretien du colonel de Blignières qui a commandé le 1<sup>er</sup> REC à Khenchela. Il révèle notamment qu'en 1963, un officier suisse a enquêté pour la Croix-Rouge sur les disparus : le gouvernement algérien lui a demandé de cesser son activité, précisant que le Croissant Rouge se chargerait des recherches.

Façon d'enterrer à tout jamais le dossier.

Pierre Montagnon, dans un de ses livres, toujours très précis, indique : "Ce sont les harkis d'Edgard Quinet et leurs familles qui ont payé leur fidélité à la France."

J'en aurai la confirmation par le général Faivre qui précise qu'il s'agissait de la harka n° 8. Edgard-Quinet est un village au nord des Aurès, non loin de Khenchela.

Enfin, preuve irréfutable, ma belle-famille, restée en Algérie jusqu'à l'été 1963, me rapportera que les anciens membres d'une harka étaient pendus avec des crocs de boucher aux arbres de la place, près de chez eux, (dans mon livre je publie une photo, en quelque sorte prémonitoire, des chevaux de harkis sur cette même place... sans leurs cavaliers) ajoutant que d'autres harkas avaient elles aussi été massacrées à Khenchela.

Finalement les autorités algériennes, en mettant à jour ce charnier et en identifiant plus d'un millier de squelettes dont un quart de femmes, d'enfants et de



## DE LA FAMILLE DU CAPORAL-CHEF ABEL CHENNOUF, assassiné le 15 mars 2012 par Mohamed Merah

**N**ous vous remercions vivement pour nous avoir offert ce magnifique livre commémorant les soixante ans de vos actions auprès des "Oubliés de l'Histoire". Il reflète tout ce à quoi nous adhérons :

- soutenir et aider ceux qui ont souffert et souffrent encore de leur Amour et de leur Fidélité à la France,
- défendre la civilisation chrétienne, menacée et bafouée dans le monde et notamment au Moyen Orient...

Votre soutien, lors du drame qui a dévasté notre famille le 15 mars 2012, a été réconfortant pour nous. Le caporal-chef Abel Chennouf était fier de son uniforme de parachutiste du 17<sup>e</sup> RGP de Montauban. Notre drapeau tricolore était sa référence et la défense de la France une priorité ; d'où son engagement militaire.

Il l'a payé de sa vie à 25 ans... Tué de six balles dans le dos et une dans la tête pour l'achever... Mort sur le bitume, devant son régiment, alors qu'il avait combattu, à tout juste 19 ans, en Afghanistan...

Voilà la mort que lui a donné ce barbare islamiste... Ce lâche qui a tué des militaires désarmés et des petits enfants dans leur école à Toulouse, parce qu'ils étaient de religion juive.

Nous avons une pensée pour le Caporal-chef Loïc Lieber, frère d'armes d'Abel, tétraplégique depuis ce 15 mars 2012. Son rêve serait de repartir vivre sur sa belle île de la Guadeloupe. À ce jour, il réside en maison de retraite militaire en métropole...

Eden est né quelques semaines après la mort de son papa. Il est magnifique malgré les séquelles au niveau de ses yeux, résultat du choc *in utero* subi par sa maman... Victime collatérale (non reconnue par l'Etat) de l'obscurantisme moyenâgeux islamiste.

Notre France est devenue décadente sous la pression des islamo-gauchistes, cela fait peur pour nos descendants...

À nous d'être fidèles à nos valeurs et de la défendre... Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.





# Nos actions... vos réactions !



► vieillards, nous apportent le témoignage flagrant du massacre non seulement des Harkis mais aussi, de leurs familles, et avec des précisions (transpercés de broches...) qui permettent d'avoir la confirmation officielle des tortures effroyables infligées aux populations qui avaient choisi la France.

On oublie trop souvent qu'au congrès de la Soumman, il avait été décidé d'établir un État algérien exclusivement arabe et musulman ; il fallait donc éliminer (ou chasser) la totalité des Européens et tous ceux qui appréciaient les options civilisationnelles de la France, susceptibles de constituer des témoins gênants, contredisant les versions officielles. Nous sommes bien en présence d'un des génocides les plus atroces du XX<sup>ème</sup> siècle.

Daniel Cadet



## ■ Hommages au général François Meyer

### Des étriers d'argent

Merci pour votre dernier éditorial (bulletin d'automne) dans lequel vous évoquez le chef exceptionnel qu'était le général Meyer. Je l'ai bien connu. En 1975, affecté

au 3<sup>ème</sup> Cuirassiers à Lunéville, pour y exercer les fonctions d'officier-adjoint (chef d'état-major), c'était le chef d'escadron Meyer qui tenait ce poste. Je l'y ai remplacé dans cette fonction et dans celle d'officier chargé des relations publiques... Le courant est vite passé entre nous et nous nous sommes revus ou entretenus au téléphone, plusieurs fois. Un détail que vous ignorez, peut-être : il était très élégant et portait des bottines équipées d'étriers en argent...

Colonel L.

### Jeancard et les "Villages du Renouveau"

Il ne faut pas oublier le rôle de François Jeancard, jeune officier appelé qui, ayant servi aux côtés de François Meyer et du futur abbé de la Morandais dans le Sud-Oranais, a constitué, avec eux et avec l'aide financière de nombreux et parfois prestigieux donateurs, l'association des Villages du Renouveau, en Lozère. Sur le plateau du Roure, notamment, l'association a assuré la rénovation des habitations et des pistes, la remise en état des terres, le débroussaillage, la constitution d'un troupeau d'ovins de plusieurs centaines de têtes. Pendant huit années, de nombreuses familles de Harkis se sont succédé sur l'exploitation. Progressivement, les familles ont quitté le

plateau du Roure pour d'autres territoires au climat moins rude et vers d'autres activités, plus urbaines. Patrice B.

### Et d'autres...

- (Je suis) veuve, depuis 16 ans d'un officier de cavalerie. Nous avons eu la chance de rencontrer le général François Meyer. Oui, il méritait cet hommage... D. de G.
- Bravo pour votre article sur le général F. Meyer, dont le livre est fondamental... Général Claude du T. de L.
- Merci pour l'article, les témoignages et les photos sur le général Meyer. Arrivé sous-lieutenant au 23<sup>ème</sup> Spahis en 1961, j'ai participé, avec lui, à plusieurs opérations dans la région de Géryville.

Bruno E.

## ■ Ils ont droit à la vérité

Je viens de terminer la lecture du bulletin d'automne 2022 et je trouve votre revue remarquable de clarté, de mesure, de hauteur et d'objectivité. J'ai vécu ma jeunesse en tant que fils d'officier de la Légion Étrangère, dont le père était en poste en Algérie, dans les années 40, à Sidi Bel Abbés, Le Kreider. J'ai vécu les évènements d'Algérie (j'avais 14 ans en 1962), par mon père, engagé dans les réseaux OAS, sans qu'il n'intervienne dans aucune action violente. Je retrouve, dans vos articles, tout ce que j'ai pu comprendre de ce que me disait mon père qui était un homme engagé, mais mesuré. Il n'aimait pas De Gaulle et vos articles lui donnent bien raison. Continuez, il faut réécrire cette histoire, malmenée par le pourvoir gaulliste, mais aussi par les socialistes français qui ont agi contre la France, les Français et les Harkis. Merci pour votre juste combat, pour dire la terrible réalité de la vie de ceux qui ont vécu ces évènements dramatiques. Ils ont droit à la vérité.

Renaud de B.

## ■ Bourses d'excellence

### "Le droit de ne pas être prisonnier de son origine"

Grâce à votre généreuse contribution en 2020, mon échange universitaire à la Boston University s'est merveilleusement déroulé. Je suis très reconnaissante d'avoir eu la chance d'étudier aux États-Unis. Boston est une ville très jeune et cosmopolite. La diversité culturelle et la richesse de l'enseignement de cet échange m'ont permis de m'épanouir autant d'un point de vue académique que personnel... Je tenais donc à vous remercier une nouvelle fois, car, comme avait pu l'énoncer le philosophe André Comte-Sponville, "l'égalité des chances c'est le droit de réussir autant qu'on le peut et qu'on le mérite. C'est le droit de ne pas rester prisonnier de son origine, de son milieu, de son statut. C'est le droit d'être





# Nos actions... vos réactions !



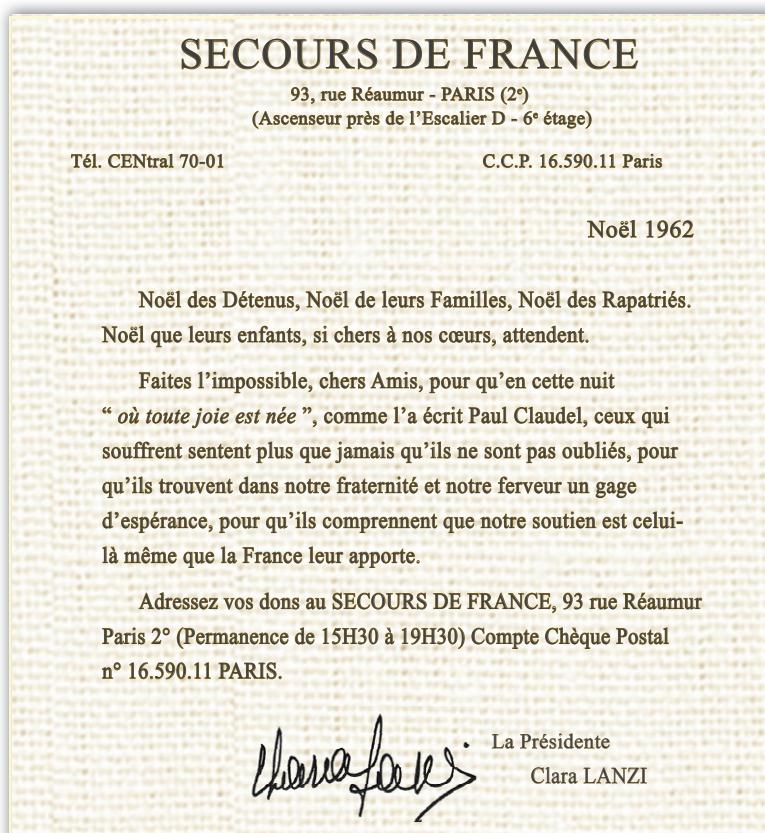
libre en se donnant les moyens de le devenir" (*Guide Républicain*, 2004)... Au mois de juillet 2022, j'ai eu la satisfaction d'être diplômée, à l'École de commerce "Audencia", d'un master en marketing (spécialisation Marketing Analytics)... J'ai pris la décision de partir à nouveau aux États-Unis au mois de novembre afin de passer, pendant plusieurs mois, une série d'entretiens pour des postes à haute responsabilité... Je suis pleinement consciente de l'implication personnelle et financière que demande un tel défi mais je souhaiterais le relever car il en vaut la chandelle.

Emma B.

## Un consultant spécialisé m'a accompagnée...

J'ai pu bénéficier de l'aide du Secours de France à deux reprises. À l'issue du Master 2, de Ressources humaines, (Secours de France) m'a également épaulée dans ma recherche d'emploi par le biais du "coaching". Un consultant spécialisé m'a accompagnée durant plus d'un an et, malgré la crise sanitaire, ses conseils et son suivi m'ont permis de signer plusieurs contrats en corrélation avec mon diplôme. Aujourd'hui, je suis en CDD dans un grand groupe français dans mon domaine de prédilection, le développement des ressources humaines. Alicia B.

Alicia B.



## HARKIS : RECHERCHES D'INFORMATIONS

■ **Harka attachée à la 2<sup>e</sup> Cie du 59, (puis 39) bataillon du Génie en 1957** : Pour l'un de nos lecteurs qui souhaite connaître le sort réservé à la trentaine d'hommes composant cette Harka en 1962. Cette unité avait été recrutée dans un douar de la vallée du Cheliff, proche d'Affreville. Elle aidait à la protection du chantier de construction d'une piste ouverte aux camions militaires, partant du niveau de la mer, à Novi jusqu'à la ligne de crête des Monts du Zaccar à 1 360 m d'altitude et redescendant sur Marceau et Zurich.

- Pour un autre de nos lecteurs : "Unité de Harkis située en haut de la ville de Bône", dans une caserne proche d'un phare qui éclairait toute la ville..."

*Pour tout renseignement sur ces harkas, s'adresser au secrétariat du SECOURS DE FRANCE qui transmettra*

## ■ Remerciements à “Ceux de Diên Biên Phu” (1955)

L'association des anciens de la Promotion ESM, "Ceux de Diên Biên Phu", a cessé son activité en juillet dernier. Fidèle donatrice, l'association a souhaité adresser un ultime chèque de 1 000 €, au Secours de France, avec cet encouragement : "Bravo pour vos actions diverses et si importantes." Nous les en remercions vivement et restons convaincus que le patronyme de cette promotion n'est pas près de s'éteindre. La rédaction

## La rédaction

## DANS NOS ARCHIVES

► Voici 60 ans,  
pour la Noël de 1962,  
les vœux du cœur  
de Clara Lanzi :

« *Noël des Détenus,  
Noël de leurs Familles,  
Noël des Rapatriés,  
Noël que leurs enfants,  
si chers à nos cœurs,  
attendent.* » [...]

« Pour qu'ils trouvent  
dans notre fraternité et notre  
ferveur un gage d'espérance,  
pour qu'ils comprennent  
que notre soutien  
est celui-là même  
que la France leur apporte. »





# Justice enfin rendue à l'armée française

par le général Jean-Claude Lafourcade  
Commandant de l'Opération Turquoise

Après 17 ans d'enquêtes consécutives à des accusations infamantes et diffamatoires portées contre les militaires intervenus au Rwanda, la justice française, par des termes extrêmement clairs, a enfin rendu une ordonnance de non-lieu, les lavant de tout soupçon.

**E**n avril 1994, à la suite de l'assassinat du Président Habyarimana, les massacres entre Hutus et Tutsis se développent jusqu'au génocide des Tutsis. Mais les grandes puissances, inexplicablement, refusent de s'engager. La France décide alors d'intervenir avec l'opération Turquoise, sous mandat de l'ONU, afin d'arrêter le génocide. Même tardive mais à l'honneur de la France, cette opération a arrêté les massacres et sauvé des milliers de vies. Son action a été, à l'époque, saluée par l'ensemble de la communauté internationale.

Mais, quelques années plus tard, la France et les militaires français sont l'objet de graves accusations. Des plaintes sont déposées, qualifiées de "complicité de génocide" et de "crimes contre l'humanité".

Aujourd'hui, l'ordonnance de non-lieu ne laisse place à aucune ambiguïté et démontre l'inanité des accusations ignobles, abondamment relayées dans la cyber-sphère qui ont voulu jeter, pendant ces nombreuses années, un discrédit sur les militaires français et leur action au Rwanda.

Dans leur ordonnance, rendue le 1<sup>er</sup> septembre dernier, les juges ont considéré que "les éléments de la procédure n'établissaient pas la participation directe des forces militaires françaises à des exactions commises, ni aucune complicité par aide ou assistance aux forces génocidaires ou complicité par abstention, des militaires français sur les collines de Bisesero". Ce non-lieu confirme les conclusions du récent rapport de la commission d'historiens Duclert.

Les militaires français injustement accusés sont réhabilités. Il est définitivement établi qu'il n'existe aucune zone d'ombre dans la conduite de l'opération Turquoise, sinon celles que quelques-uns ont purement inventées, au fil des années, à des fins idéologiques et politiques.

Depuis plus de vingt ans, les accusations infondées contre les militaires de Turquoise ont été complaisamment relayées par la plupart des organes d'information qui ont donné de ces événements une lecture à sens unique et déséquilibrée, sans accorder suffisamment la parole aux acteurs de terrain, directement concernés.

Un certain nombre de rédactions et de journalistes se sont investis dans ce combat contre l'action de l'armée française. Patrick de Saint-Exupéry, inexplicablement en

pointe pour dénoncer la complicité des militaires français, déjà condamné pour diffamation, se voit à nouveau désavoué, ce qui est grave au regard du nom prestigieux qu'il porte. Un ancien officier, Guillaume Ancel, qui n'était investi d'aucune responsabilité dans l'opération Turquoise et en rupture avec l'institution, se répand dans les médias où il est reçu sans réserve, développant des affabulations et affirmant des contre-vérités sur l'action de la France et de l'opération Turquoise. L'enquête approfondie de l'information judiciaire (16 379 pièces) et la décision de non-lieu apportent un démenti formel à toutes les graves déclarations de l'intéressé que les médias ont complaisamment colportées, sans vérifications ni confrontations, en contradiction avec l'éthique de leur profession.

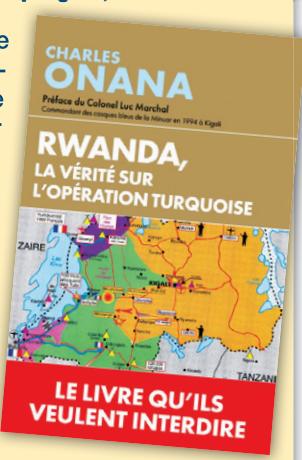
Aujourd'hui, je pense à mes soldats injustement accusés. Confrontés au Rwanda à une situation dramatique extrêmement complexe, leur compétence professionnelle, leur loyauté, leurs qualités humaines et morales sont désormais reconnues. Définitivement réhabilités, ils peuvent afficher leur fierté de ce qu'ils ont accompli au Rwanda.

J.-C. L.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

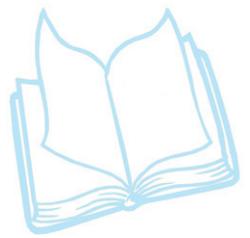
Charles Onana,  
*Rwanda, la vérité sur l'opération Turquoise.*  
Éditions L'Artilleur 668 pages, 25 €

Le premier ouvrage scientifique entièrement consacré à la mission Turquoise. Il remet en cause tout ce que l'on croyait savoir jusqu'ici. Charles Onana démontre, tous documents à l'appui, que les dirigeants actuels du Rwanda ont, d'avril à juin 1994, empêché l'intervention de l'ONU, encourageant ainsi les massacres et la lutte armée plutôt que l'arrêt des hostilités qui devait déboucher sur un partage du pouvoir, prévu par les accords d'Arusha.



# Les mythes de la guerre d'Espagne

## de Pio Moa



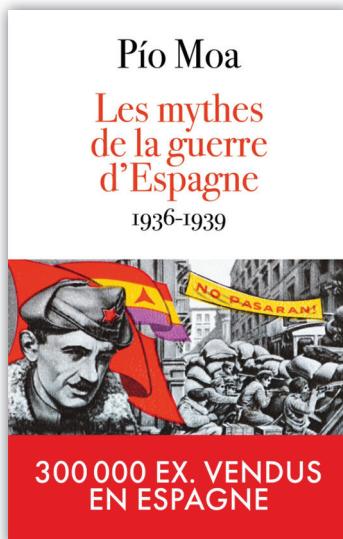
La publication en France du passionnant livre de Pio Moa – *Les mythes de la guerre d'Espagne* – et l'écho que lui ont donné la longue interview de son auteur dans le *Figaro-Histoire* d'août/septembre dernier, ainsi qu'une vidéo sur les réseaux sociaux la résumant (1,5M vues sur twitter), ont provoqué l'émoi du "camp du Bien", depuis le *Canard Enchaîné* jusqu'au *Huffington Post*, en passant par *L'Humanité*.

Le scandale est en effet double : d'abord ce livre établit que la guerre civile a été voulue par la gauche et non déclenchée par le putsch du Général Franco. Ensuite et peut-être surtout, il n'est pas dû à un nostalgique du franquisme, mais à un ancien membre du PCE (Parti Communiste Espagnol) et du GRAPO (prônant la lutte armée contre Franco). En étudiant, à partir de 1995, les archives du PSOE (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol) auxquelles son parcours lui donnait accès, Pio Moa fut conduit à une révision déchirante de ses convictions et engagements passés. D'autant plus probant qu'il a pour source principale des documents internes aux partis du Front populaire et des déclarations de ses leaders, ce livre rétablit la vérité sur quatre points majeurs :

Contrairement à la doxa imposée depuis des décennies et entérinée par la "loi de mémoire historique" espagnole votée en 2007, *"c'est la gauche qui, en s'appuyant sur la théorie de la guerre révolutionnaire, a délibérément provoqué ce conflit, comme le prouve ses propres documents"*. Elle l'a méthodiquement préparé à coup de grèves, incendies d'une centaine d'églises, violences, assassinats politiques.

**2 L'objectif de la gauche était de "sovétiser l'Espagne".** Six mois avant l'assassinat de Calvo Sotelo, leader de droite, par un policier, garde du corps du chef du PSOE, "le principal leader du PSOE, Largo Caballero, surnommé par son camp 'le Lénine espagnol' déclarait : "Je désire une société sans lutte de classes, mais, pour cela, il faut que l'une d'elles disparaisse".

**3 Elle fut "l'une des plus grandes persécutions religieuses de l'histoire..."** On estime à 7 000 le nombre de religieux et prêtres martyrisés entre 1936 et 1939, dont 13 évêques, et à 3 000 le nombre de laïcs tués



300 000 EX. VENDUS  
EN ESPAGNE

exclusivement en raison de leurs convictions religieuses... En mars 1937, le secrétaire général du PCE se félicitait de l'efficacité de la persécution : *"Dans les provinces que nous contrôlons... nous avons largement dépassé l'œuvre des soviets, car l'Église en Espagne est aujourd'hui anéantie."*

**4 Les massacres attribués aux troupes franquistes, dont le célèbre Guernica, ont été grossis au-delà de toute vraisemblance**, à des fins de propagande, par la presse anglaise et américaine. Et, en contrepoint de la violente dénonciation par Bernanos, dans *Les grands cimetières sous la lune*, de la répression contre les Républicains, l'auteur écrit : *"Durant la guerre, il y eut une répression systématique des deux côtés, avec trois différences cependant : la terreur a commencé à gauche ; elle fut bien plus sadique du côté républicain, et elle opéra au sein même du camp républicain, entre anarchistes, communistes, séparatistes, avec des exécutions par centaines dont témoigne, entre autres, Georges Orwell."*

Pio Moa montre que l'honnêteté intellectuelle, le travail... et le courage permettent de démonter les falsifications de l'histoire, même les mieux établies.

Son exemple illustre l'importance de notre mission "rétablir la vérité" face à la désinformation qui touche l'œuvre de la France outre-mer, les guerres dites de décolonisation et tout particulièrement celle d'Algérie.

**Jean-Marie Schmitz**

Éditions L'Artilleur, 670 pages, 25€



Rappelons à nos lecteurs que le Secours de France ne vend pas les livres dont il assure ici les recensions. Merci de les commander chez l'éditeur, en librairie ou sur internet.

**SECOURS DE FRANCE** est habilité à recevoir des legs en exonération totale des droits de succession (art. 2-II de la loi n°87-571 du 23/07/87). Pensez-y au moment de préparer votre succession : contactez-nous au 01 46 37 55 13.



# Le piège gaulliste d'Henri-Christian Giraud

**L**e 10 octobre 1956, deux ans après le déclenchement de la rébellion en Algérie et dix-sept mois avant le 13 mai 1958, le Général De Gaulle déclare à l'ambassadeur soviétique en France, Vladimir Vinogradov, qu'à son prochain retour aux affaires, il entamera des négociations qui déboucheront sur l'indépendance de l'Algérie.

L'objectif est donc bien défini et l'ouvrage d'Henri-Christian Giraud, important à tous points de vue, va consister à dérouler, mois après mois, semaines après semaines, la mise en œuvre de la stratégie devant déboucher, dans les meilleurs délais, au "dégagement" pur et simple.

Cette mise en œuvre est délicate, tant les forces qui s'opposent à cette finalité sont nombreuses : état de l'opinion et du Parlement, largement acquis au maintien de l'Algérie dans la France ; importance du facteur Pieds-Noirs ; fidélité de la grande masse des musulmans à la "mère patrie" ; engagement de l'armée française dans un combat qui a permis à son Chef de revenir au pouvoir... et qui comprend bien des affidés dans son propre gouvernement.

Le "piège gaulliste", c'est l'ensemble des tactiques successives utilisées par le promoteur de la stratégie pour annihiler progressivement tous ces obstacles. Un chef-d'œuvre de duplicité, avec, à l'issue, une tragédie, sinon attendue, du moins acceptée comme un moyen d'accélération du processus conduisant au "dégagement".

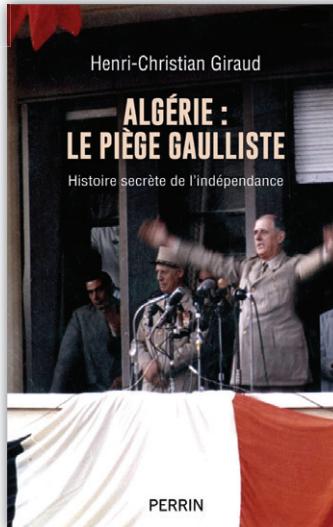
Ainsi, les assurances données à l'armée, dans une succession de "tournées des popotes", toutes plus convaincantes les unes que les autres, alors que progressivement on dégage les chefs civils ou militaires, à commencer par Salan, puis Massu, pour en mettre de nouveaux, comme Paul Delouvrier ou le général Challe qui, d'ailleurs, finiront par "décevoir".

Ainsi, le *Plan de Constantine*, pour faire croire à l'engagement de la France sur une longue durée.

Ainsi, la *Paix des Braves*, dont se repentiront ceux des chefs rebelles qui y ont cru.

Ainsi, l'annonce du *référendum sur l'autodétermination*, dont on s'emploiera à rendre inopérantes deux des options – la *francisation* et l'*association* – pour ne garder que la plus conforme aux volontés du Souverain : la *sécession*.

Cette accélération du processus sera rendu possible, en premier lieu, par la semaine des barricades qui permettra au pouvoir de durcir l'arsenal législatif et réglementaire de la répression et, en second lieu, par le "Putsch des généraux"



qui n'a pas surpris un Pouvoir très informé, mais lui a permis d'épurer l'armée, d'accélérer la phase de négociation avec "l'Organisation extérieure" du FLN et, surtout, de lutter contre les résistances intérieures, en particulier celle de l'OAS, allant jusqu'au renversement d'alliances après les "accords d'Évian" et la liquidation, dans les plus brefs délais, de l'Algérie française, l'abandon de ses habitants Pieds-Noirs ou de ses musulmans engagés auprès de la France et atrocement massacrés, de "son" Sahara et de "son" pétrole...

Alors pourquoi cet acharnement ? Pour-

quoi ce refus, la guerre étant gagnée sur le terrain, d'une accession progressive à l'indépendance, préservant les acquis de la France et les droits de toutes les populations vivant sur le sol algérien ?

La réponse est triple :

- Il s'agissait d'éviter à la France une algérianisation progressive de son territoire. De 200 000 personnes d'origine algérienne vivant en métropole, en 1954, elles seront le double en 1962... et 15 fois plus aujourd'hui.
- Il s'agissait de permettre à la France de jouer un grand rôle parmi les pays non alignés, objectif auquel le maintien d'une "Algérie colonisée par la France" interdisait de prétendre.
- Il s'agissait, enfin, de rompre avec une population européenne d'Algérie, mal aimée de l'ancien Chef de la France Libre qui lui reprochait son pétainisme et son affection pour un certain général Henri Giraud, ancien Commandant en chef de l'Armée d'Afrique...

P.B.

**Éditions Perrin : 696 pages (avec index et biblio) 30 €**

**Cadeau** **Souk Ahras**  
**Le 9<sup>e</sup> RCP**  
**dans la bataille des frontières (avril 1958)**

**C**e n° spécial des *Cahiers du 9* sur un fait d'armes d'une ampleur unique dans l'histoire de la guerre d'Algérie, édité avec la participation du Secours de France, est offert – dans la limite des stocks disponibles – à ceux d'entre vous qui commanderont notre DVD sur la bataille de Souk Ahras. **Voir page 23.** ▶





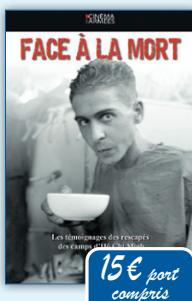
Pour rétablir la vérité sur l'histoire récente de notre pays...

# Voici les DVD du Secours de France !

## Face à la mort

par Marcela Feraru

**H**ommes de troupes, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh. Ils vont devenir des matériaux de propagande et selon la formule des commissaires politiques d'Hô Chi Minh qui les "rééduquaient" : servir ou mourir !



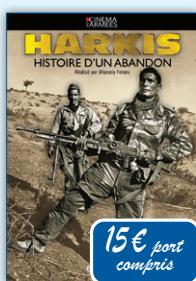
15€ port compris

## Harkis, histoire d'un abandon

par Marcela Feraru

**U**n film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : "Venez à la France, Elle ne vous trahira pas !" Ce DVD revient sur une blessure qui peine

tant à se refermer et que Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, qualifia de "décision barbare qui restera comme un opprobre ineffaçable pour notre pays, un crime contre l'humanité".



15€ port compris

## Le 9<sup>ème</sup> RCP dans la bataille de Souk Ahras

par Marcela Feraru

**F**in avril 1958 : l'État-Major de l'ALN de Tunisie décide un passage en force pour franchir le barrage de la ligne Morice et pénétrer en Algérie. C'est le 9<sup>ème</sup> RCP qui va subir le premier choc au prix de pertes très sévères.

Cette bataille, d'une ampleur unique dans la guerre d'Algérie, aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.



15€ port compris

## Harkis, l'héritage. Un récit français

par Marcela Feraru et Jean-Marie Schmitz

**Q**ue ressentent-ils à l'égard de la France d'aujourd'hui ? Que nous ont-ils légué ? Que leur devons-nous ? Que souhaitent-ils transmettre ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce film souhaite répondre... Les témoins interrogés, enfants et petits-enfants de Harkis, sont écrivains, sportifs de haut niveau, élus, médecins, enseignants, militaires... Les drames et vicissitudes qui ont marqué leur histoire auraient pu justifier le "repli communautaire", observé par ailleurs. L'exemple que nous donnent ces réussites individuelles prouve, dans les faits, que l'assimilation n'est ni un slogan, ni une utopie, mais l'effet d'une éducation et d'une volonté.

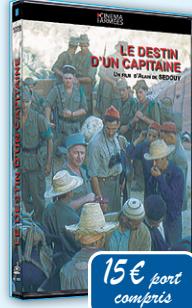


15€ port compris

## Le destin d'un capitaine

par Alain de Sédouy

**L**'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS – à la fois soldats, instituteurs, soignants, juges de paix – est illustré par les six années au cours desquelles Georges Oudinot, ancien para d'Indochine, rallia à la France les habitants des Beni Douala en Kabylie.



15€ port compris

## Guerre d'Algérie : mémoires de femmes

par Marcela Feraru

**L**a guerre d'Algérie fut aussi une affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi bien souvent les victimes. Arabes, Berbères, Juives, Européennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin. Beaucoup ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, d'autres leur vie ou leur âme.

## Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

par M. Feraru et J.-M. Schmitz

**I**l ne s'agit pas d'un film de guerre, même si la guerre, les guerres, sont omniprésentes à l'écran. Le cheminement de ce DVD est celui du retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine" et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage dans un style que n'aurait pas désavoué le Saint-Exupéry de *Terre des hommes* et de *Citadelle*.



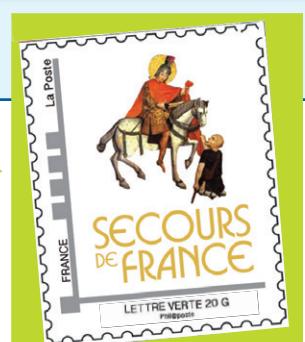
15€ port compris

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de

**SECOURS DE FRANCE**, et de l'envoyer à : Secours de France, 29 rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.

ou ▼

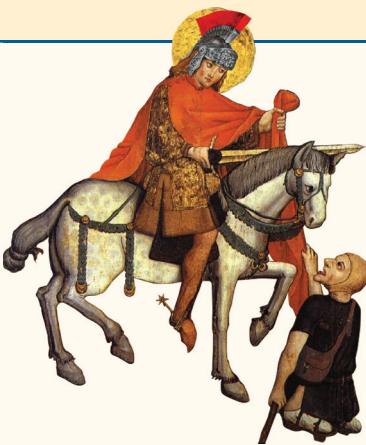
Commandez en toute sécurité via l'onglet "BOUTIQUE" de notre site internet : [www.secoursdefrance.com](http://www.secoursdefrance.com)



Un seul chèque est possible pour l'achat de timbres Secours de France et de DVD. Attention : la planche de 30 timbres au tarif prioritaire disparaît. Le tarif "Lettre Verte" (30 timbres, 45 € port compris) peut encore nous être commandé.



23



# SECOURS DE FRANCE

61 ans d'actions concrètes pour répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire de la "décolonisation"

Depuis 1961, le SECOURS DE FRANCE conduit trois missions :

## ● Secourir les détresses

Symbolisée par notre référence à saint Martin, cette mission d'origine de l'association concerne d'abord les anciens Harkis, ceux qui ont réussi à échapper à la terrible vengeance des nouveaux maîtres de l'Algérie, leurs veuves, le plus souvent très démunies, plus largement les vieux soldats en difficulté. Parmi eux, les anciens légionnaires.



## ● Préparer l'avenir

Par des "bourses d'excellence" aux petits-enfants de Harkis, mais aussi par le soutien aux écoles qui font découvrir et aimer la France à nos enfants. Par l'aide à des personnalités religieuses du Moyen-Orient, comme l'archevêque d'Alep, qui se battent pour que les chrétiens puissent continuer à vivre sur les terres qui ont vu naître notre foi.



## ● Rétablir la vérité

Par notre bulletin trimestriel, notre site internet et notre lettre électronique, les films que nous produisons, les livres dont nous assurons la promotion, des émissions de radio et de télévision, nous luttons contre la désinformation sur l'histoire récente de notre pays et la "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.



Participez aux actions du SECOURS DE FRANCE : faites un don !

Bulletin trimestriel du Secours de France

Directeur de la publication : Jean-Marie Schmitz

Rédacteur-en-chef : Patrice Boissy

Création et réalisation graphiques : Hugues de Blignières, dit Kéraly

Crédits photos : Ch. Fleuret, Mathieu Walter, D.R.

Impression : Lorraine Graphic (54110 – Dombasle-sur-Meurthe)

1 Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SECOURS DE FRANCE et à l'adresse de l'association.

2 Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : [www.secoursdefrance.com](http://www.secoursdefrance.com)

3 Ou par prélèvement automatique (voir verso du formulaire de don joint et fournir un RIB).

◆ Vos dons sont la condition de notre indépendance.

◆ Vous bénéficiez d'importantes réductions d'impôts :

66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

◆ Vous pouvez aussi faire un legs :

SECOURS DE FRANCE est habilité à recevoir des legs en exonération totale des droits de succession (art. 2-II de la loi n°87-571 du 23/07/87). Pensez-y au moment de préparer votre succession : contactez-nous au 01 46 37 55 13.



SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tel. : 01 46 37 55 13 ◆ Courriel : [contact@secoursdefrance.com](mailto:contact@secoursdefrance.com)

◆ Site internet : [www.secoursdefrance.com](http://www.secoursdefrance.com)

